



930 : Donation d'Albitius.

Un très suspect document de l'abbaye de Nantua affirme que le comte de Genève Albitius et sa femme Odda auraient donné au titre de la mainmorte d'importants domaines autour d'Echallon et de Champfromier qui entrent ainsi dans la terre de Nantua qui englobait déjà une partie du Haut Bugey.

Cette charte importante nous apprend que le père de ce comte s'appelait Robert et sa mère Richilde ; que l'église du monastère de Nantua était sous le vocable de Saint Pierre.

On voit que les lieux d'Echallon, Chivillat, Saint Germain étaient des forêts de chasse du comte. Sa donation est faite pour le salut de son âme et de celle de sa femme, pour l'entretien du luminaire, les dépenses des sacrifices et pour qu'on psalmodiât dans l'église de l'abbaye.

Le comte de Genève se réserve néanmoins l'usufruit de ce qu'il donne, tant pour lui que pour ses enfants ; cependant il en cède tout de suite la dîme au monastère.

Dans cette donation il apparaît que Champfromier existait à cette époque reculée puisqu'il existait une église sous le vocable de Saint Martin d'Auxerre, Montanges et Giron existaient probablement aussi, surtout Giron qui tire son nom d'une émigration celtibérienne qui aurait appelé ce lieu en souvenir de leur patrie Gironna.

Le premier soin des moines de l'ordre de Saint Benoît fut d'établir au milieu de ces profondes forêts des colons pour en défricher le sol. Ils choisirent ainsi des lieux qui, de par leur topographie étaient les mieux défendus par la nature ainsi que contre les bêtes féroces. Ainsi apparurent Montanges et les hameaux de Rutty, Echazeau ou le Crêt.



Plus tard pour mieux protéger ces villageois les prieurs de Nantua vont faire construire de véritables forteresses pour faire face aux nombreux ennemis : Echallon, Saint Germain au confluent du Combet et de la Semine et enfin Gobet.

Durant la période du XII^e les confrontations vont être nombreuses entre les monastères de Nantua, Saint Claude et l'abbaye cistercienne de Chezery.

Ces conflits vont profiter aux seigneurs locaux qui vont tour à tour dominer ou s'effacer les uns devant les autres.

En 1100, l'abbaye de Nantua qui depuis sa fondation était rattachée à l'archevêché de Lyon est cédée à l'abbaye de Cluny en étant réduit au rang de prieuré. C'est grâce à cette cession et ce protectorat que Nantua conserve sa nationalité française et échappe aux modifications politiques que subirent les régions voisines.